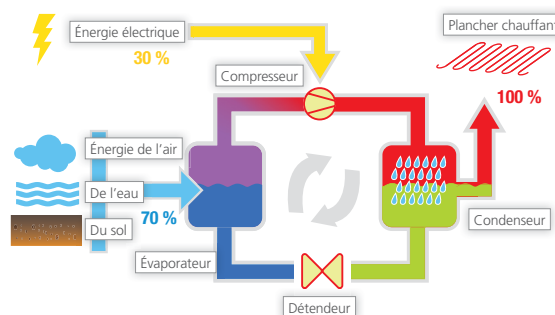


Les pompes à chaleur électriques

Fonctionnement

La pompe à chaleur est un système de chauffage qui opère un transfert de chaleur en « pompant » la chaleur d'un milieu à basse température (appelé source froide) pour la céder à un milieu à plus haute température (appelé source chaude). Un apport d'énergie est pour cela nécessaire notamment pour alimenter le compresseur électrique (gaz dans le cas d'une PAC à absorption).

Schéma de principe d'une pompe à chaleur électrique :



Légende du schéma de fonctionnement :

- **L'évaporateur** : le fluide frigorigène s'évapore en absorbant la chaleur du milieu extérieur.
- **Le compresseur** : entraîné par un moteur électrique, il aspire et comprime les vapeurs, ce qui provoque l'échauffement du fluide.
- **Le condenseur** : les vapeurs repassent à l'état liquide en cédant leur chaleur au milieu intérieur.
- **Le détendeur** : abaisse la pression du fluide ainsi que sa température.

Performances

COP (coefficient de performance)

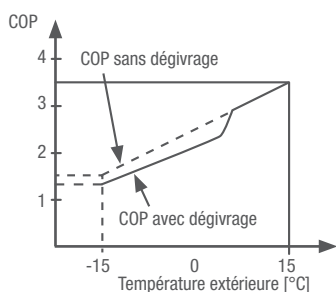
Le coefficient de performance (COP) d'une pompe à chaleur électrique correspond au rapport entre l'énergie électrique absorbée par la pompe et l'énergie thermique restituée.

$$\text{COP} = \frac{\text{Puissance calorifique restituée}}{\text{Puissance absorbée}}$$

Un COP est toujours défini par des températures de fonctionnement : un COP (7°C ; 35°C) = 3 signifie que pour une température du milieu à basse température de 7 °C et une température d'eau de chauffage de 35 °C, la pompe à chaleur consomme 1 kWh d'électricité pour produire 3 kWh d'énergie thermique. Le COP sera plus faible si la différence de température entre la source froide et la source chaude est plus élevée.

Conditions d'installation

- ➔ Choisir une source froide la plus chaude possible avec un stock de chaleur ou un débit suffisant.
- ➔ Avoir un circuit de chauffage basse température (moins de 35°C). Cette température ne doit jamais être supérieure à 40°C : une augmentation de 10°C de la température d'eau de chauffage entraîne une augmentation de 20 à 30 % de la consommation d'énergie.
- ➔ Dans le cas d'une PAC aérothermique (puisage de la chaleur sur l'air extérieur), abaisser le taux d'hygrométrie de la source froide permet d'éviter le givrage de l'échangeur. On préférera une façade moins exposée aux intempéries pour l'implantation de l'unité extérieure (façade sud dans l'idéal).
- ➔ Éviter le surdimensionnement d'une PAC et utiliser un ballon tampon permet d'éviter le fonctionnement de la PAC en cycle court, ce qui peut dégrader prématurément le matériel.
- ➔ Faire appel à un bureau d'étude indépendant pour calculer les déperditions du logement afin de dimensionner la PAC et de calculer le COP annuel (environ 400€).



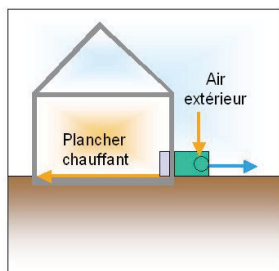
Pour contrôler la consommation et d'éventuels dysfonctionnements, il peut être intéressant d'installer un compteur d'énergie (électrique) sur le circuit de la pompe à chaleur. En complément, le compteur d'énergie thermique sur le circuit de chauffage sera le seul dispositif fiable vous permettant de calculer les COP moyens annuels réels.

Norme d'essai

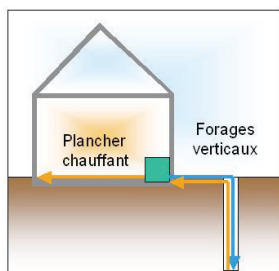
Les COP à un même régime donné (température des sources froide et chaude) mentionnés pour chaque modèle, peuvent être utilisés pour comparer les performances de différents appareils. La seule norme permettant de garantir le protocole des tests est la NF EN 14511-2.

Il existe des écarts importants entre les performances annoncées par les fournisseurs et les performances relevées sur le terrain surtout pour les pompes à chaleur sur air. En fonctionnement sur plancher chauffant, le COP d'une PAC air/eau peut varier entre 2 et 3,5. Pour des systèmes eau/eau, le COP peut varier entre 3,5 et 5,5 (uniquement sur plancher chauffant très basse température).

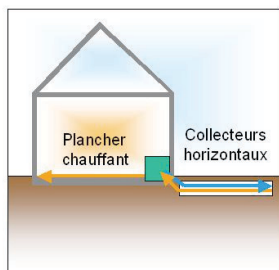
Différents types de PAC :



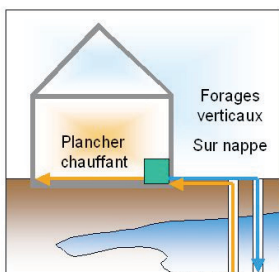
AIR - EAU



EAU glycolée - EAU
SOL - EAU
SOL - SOL



EAU glycolée - EAU
SOL - EAU
SOL - SOL



EAU - EAU

Les types de pompe à chaleur

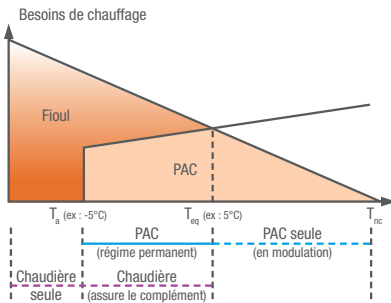
		Avantages	Inconvénients
Puisage de la chaleur sur :	Air	Coût. Mise en oeuvre assez simple. Plus adapté aux zones tempérées (bords de mer)	Performances faibles lorsqu'il fait froid Dégivrage plus fréquents par temps humide Bruit
	Eau	Bonnes performances constantes (si bon dimensionnement).	Coût élevé des forages/ terrassement. Attention au dimensionnement.
	SOL - Fluide frigorigène	Bonnes performances constantes (si bon dimensionnement).	Coût élevé des forages/ terrassement Surface au sol nécessaire importante Grande quantité de fluide frigorigène
Emission de chaleur par :	Air	Élévation rapide de la température. Coût.	Bruit Mauvaise répartition de la chaleur Inconfort thermique
	Eau	Confort thermique et acoustique. Utilisable avec d'autres énergies.	Performances faibles si l'eau est chauffée à haute température (plus de 40-45°C)
	Fluide frigorigène	Confort.	Grande quantité de fluide frigorigène Aucune substitution d'énergie possible

Pac sur air extrait (VMC double flux thermodynamique)

Il s'agit d'un système tirant profit de la chaleur contenue dans l'air extrait par la ventilation, afin de réinsuffler de l'air neuf chauffé par une pompe à chaleur de faible puissance : les débits faibles liés à la ventilation ne permettent pas de gros apports de chaleur. On utilise donc principalement cette technologie dans les maisons à très faibles besoins d'énergie (maison passive) ou comme appoint.

Cas de la PAC haute température

En cas de remplacement de chaudière, il n'est pas rare de se voir proposer une pompe à chaleur haute température. En effet certaines d'entre elles permettent d'atteindre 60°C dans le circuit de chauffage. Cependant les performances atteintes par ces PAC hautes températures ne seront pas au rendez vous. Le COP sera faible puisque la différence entre la source froide (par exemple air extérieur) et la source chaude (radiateurs) sera trop élevée (plus de 65°C en hiver). Il faudra donc toujours mieux adapter le circuit de chauffage pour qu'il fonctionne à basse température et installer une PAC basse température en relève de chaudière.



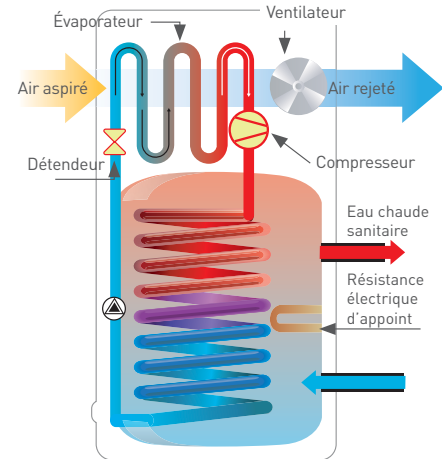
Répartition du chauffage entre la PAC et la chaudière (cas d'un montage en relèvement de chaudière)

Montage en relèvement de chaudière

Pour augmenter le COP annuel de la PAC air-eau et augmenter sa longévité, il est conseillé de monter la pompe à chaleur en relèvement de votre chaudière (si celle-ci fonctionne avec des rendements acceptables) : en dessous d'une certaine température extérieure ou le COP devient trop faible, la régulation commandera à la chaudière de fonctionner en complément ou de se substituer à la pompe à chaleur qui ne peut plus « puiser » suffisamment de chaleur dans l'air. Il est ainsi possible d'opter pour une pompe à chaleur beaucoup moins puissante tout en améliorant ses performances.

Production d'eau chaude sanitaire

La production d'eau chaude sanitaire peut, avec certains matériels, être assurée en même temps que le chauffage des locaux en hiver. Il s'agit de pompe à chaleur double service. Différents systèmes sont proposés par les constructeurs. Ainsi certains tirent profit de la température élevée du fluide frigorigène en sortie de compresseur, d'autres ont des systèmes thermodynamiques indépendants et récupèrent la chaleur soit sur l'air, soit dans le sol. Dans tous les cas, la surconsommation électrique de la PAC due à la production d'eau chaude sanitaire n'est pas négligeable, et le fonctionnement à très basse température de la pompe à chaleur doit être privilégié.



Lorsque que l'on chauffe sa maison à basse température avec une PAC, il est souvent préférable de produire de l'eau chaude sanitaire indépendamment.

Impacts sur l'environnement

Problèmes acoustiques liés aux pompes à chaleur

Des problèmes de bruit peuvent être générés par les pompes à chaleur dotées de modules extérieurs : l'insertion acoustique de la machine doit être soignée afin de respecter notamment : l'arrêté du 28 octobre 1997 traitant des caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation, le décret du 18 avril 1995 concernant la lutte contre le bruit de voisinage et les prescriptions du constructeur.

La machine sera installée de préférence dans un local (semi-ouvert ou fermé) traité pour éviter toute propagation du bruit au logement ou à l'environnement. Le coût d'un écran acoustique est souvent supérieur au surcoût que présente une PAC plus silencieuse.

Effet de serre

Pour une pompe à chaleur, l'impact sur l'effet de serre n'est pas neutre : les émissions liées à la production d'électricité pendant la saison de chauffe sont significatives. Pour le chauffage, 1 kWh électrique = 180 g de CO₂ (source : ADEME-EDF). Par ailleurs, les fluides frigorigènes utilisés ont un pouvoir de réchauffement global très élevé (1200 à 2000 fois supérieur à celui du CO₂) et contribuent donc de manière plus importante au réchauffement climatique. Les fuites de fluide peuvent atteindre 10 % par an pour du matériel assemblé sur chantier. Il est donc conseillé d'utiliser des systèmes contenant le moins de fluide, sans raccordement frigorifique.

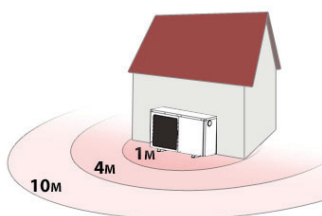
Lorsque la quantité de gaz frigorigène présente dans l'installation (donnée par le fabricant) dépasse 2 kg, la législation impose un contrôle d'étanchéité annuel obligatoire (décret n°98-560 du 30/06/98).

Prise en compte du réseau électrique

L'installation d'une PAC (notamment en milieu rural) est susceptible d'entraîner une dégradation de la qualité de fourniture d'électricité et donc un renfort des réseaux de distribution d'électricité : c'est le courant de démarrage qui engendre des appels de puissance importants.

Dans le département des Côtes d'Armor, le syndicat départemental d'électricité a engagé plus de 1,7 millions d'euros en 2008 pour répondre uniquement à 28 réclamations d'usagers, équipés de pompes à chaleur. Soit plus de 60 000 € par pompe à chaleur inadaptées.

Pour atténuer ce problème, l'alimentation des PAC en triphasé permet de répartir sur 3 phases les courants de démarrage. Il faut réguler la charge au démarrage des compresseurs de plus de 1,4 kW en monophasé ou 5,5 kW en triphasé grâce à un compresseur à vitesse variable de type INVERTER par exemple.



Il est important de bien regarder le niveau de pression acoustique du matériel donné pour différentes distances.

Adresses utiles

- Association Française pour les Pompes A Chaleur (AFPAC)
Siège: C/° Certex
22, rue de la Pépinière
75008 Paris
Fax: 01 45 22 33 55
Courriel: afpac@easyconnect.fr
www.afpac.org
- Organisme de certification EUROVENT
62, boulevard Sébastopol
75003 Paris
www.eurovent-certification.com
- Syndicat Départemental d'Electricité
SDE 35 : 02 99 67 77 89
SDEF 29 : 02 98 68 24 36
SDEM 56 : 02 97 62 07 50
SDE 22 : 02 96 01 20 20
www.sde22.fr
- Bureau de Renseignement Géologiques et Miniers (BRGM)
Service géologique régional Bretagne
rue Jouanet - 35000 RENNES
Tél. : 02 99 84 26 70
www.brgm.fr
- Géothermie Perspectives
Site réalisé par l'ADEME et le BRGM
www.geothermie-perspectives.fr

Coûts

SOL/SOL - SOL/EAU	70 à 100 € TTC par m ² chauffé
AIR/EAU	65 à 100 € TTC par m ² chauffé
EAU/EAU	80 à 200 € TTC par m ² chauffé
Entretien	Environ 150 € par an
Abonnement	Plus value à intégrer de 60 à 85 € TTC par an (si passage de 6 à 9 KVA)

Le prêt Vivrélec

Afin de bénéficier d'un prêt Vivrélec pour l'installation d'un système thermodynamique, il est indispensable de s'assurer que les équipements choisis font partie des matériels listés dans le cadre des labels Promotelec. Des guides pour l'installation des pompes à chaleurs à capteurs enterrés (sol/sol, sol/eau, eau glycolée/eau) définissent les règles de calcul et de mise en œuvre de chaque partie de l'installation.

Le crédit d'impôt

Voir fiche pratique n°9 « Crédit d'impôt 2011 »

Déclaration de travaux

Elle est obligatoire en cas de changement d'aspect extérieur de la maison (l'unité extérieure d'une pompe à chaleur).

Choix du matériel et d'un installateur

NF PAC

Cette certification permet de contrôler la conformité des pompes à chaleur aux différentes normes en vigueur, françaises, européennes et internationales. Les coefficients de performance (COP) sont contrôlés avec un seuil minimum pour différents points de fonctionnement, la puissance thermique, ainsi que le niveau de puissance acoustique.

Pour consulter sur Internet les PAC certifiées : www.certita.org

Installateurs QUALIPAC

Les entreprises répertoriées sous cette appellation disposent d'un personnel ayant suivi une formation sur l'installation et la maintenance des PAC. Elles acceptent un contrôle aléatoire sur une de leurs installations, et s'engagent à respecter une charte de respect du consommateur (peu contraignante).

Pour trouver sur Internet les installateurs certifiés : <http://www.afpac.org/>